



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 720-3

AVIS est donné par le soussigné que le règlement n° 720-3 intitulé *Règlement modifiant le règlement n° 720 sur la gestion contractuelle et sur la délégation, le contrôle et le suivi budgétaires* a été adopté par le conseil municipal lors de la séance extraordinaire du 28 octobre 2025 et qu'il est entré en vigueur le 29 octobre 2025.

Ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Delson, ce 29 octobre 2025.

M^e Luc Drouin
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier